

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Préface	VII
-------------------	-----

Jacques Vallée Des Barreaux

La découverte des poésies de Des Barreaux	I
La vie de Jacques Vallée des Barreaux	II

Chap. I (1599-1618), p. 13. — II (1619-1620), p. 27. — III (1621-1622), p. 49. — IV (1623), p. 67. — V (1623-1625), p. 85. — VI (1625-1626), p. 118. — VII (1625-1636), p. 131. — VIII (1637-1640), p. 165. — IX (1640-1647), p. 179. — X (1648-1664), p. 207. — XI (1665-1673), p. 227.

Les poésies libertines de Des Barreaux	239
Conclusion	257
Appendice	261

Arrêt de condamnation de Geoffroy Vallée, p. 263. — Généalogie des Vallée, p. 265. — *Documents relatifs à la famille de Des Barreaux* : Contrat de mariage de Philippe de Prast et d'Anne de Jouy, demi-sœur de La Fontaine, p. 271 ; Contrat de mariage de Marie Vallée, p. 278 ; d'Elizabeth Vallée, p. 284 ; Déclaration d'Anne de Boyvast, de Jacques Favier, etc., p. 285 ; Quittance de Marie de Pommereul, pour Marie Rencay, p. 287 ; Procuration de Claude Vallée (succession de Fr. Vallée), p. 289. — Un passage de la lettre en vers de Théophile à Des Barreaux incriminé par le Père Garassus, p. 290. — *Les Amours de Pyræmon* (Des Barreaux) et de la belle Vénérylle (Marion de L'Orme), poème de Marcassus, p. 294. — Voltaire et le sonnet du Pénitent, p. 307. — Marmontel et le sonnet du Pénitent, p. 327. — Bibliographie des poésies de Des Barreaux classées dans l'ordre alphabétique, p. 330. —

Fac-simile

Acte de naissance de Des Barreaux, p. 12. — Acte de baptême du 24 novembre 1642 portant la signature de Des Barreaux, p. 190. — Signatures de : Jacques Vallée 1^{er}, grand-père de Des Barreaux, de Jacques Vallée II, père de Des Barreaux, p. 269 ; de Marie Vallée, d'Elizabeth Vallée, sœurs de Des Barreaux, p. 270 ; de Françoise Pidoux, mère de La Fontaine, d'Anne de Jouy, demi-sœur de La Fontaine, de Des Barreaux, p. 276.

 Denis Sanguin de Saint-Pavin

La vie de Saint-Pavin 345

Chap. I^{er} (1595-1642), p. 347. — II (1643-1648), p. 372. — III (1649-1661), p. 387. — IV (1662-1665), p. 412. — V (1666-1667), p. 426. — VI (1668), p. 432. — VII (1668-1670), p. 438.

Les poésies libertines de Saint-Pavin 451

Appendice 471

Documents sur Saint-Pavin et son fils : Prieuré de Saint-Pavin des Champs : Collation au nom de Denis Sanguin sur la résignation de Jehan Trouillard (p. 473) ; sur la résignation de Jacques Ozan (p. 474) ; collation au nom du cardinal de La Rochefoucault sur la résignation de Denis Sanguin (p. 475). — Acte de partage de la succession de Jacques Sanguin (p. 476). — Donation par Saint-Pavin à son fils naturel Denis Sanguin d'une rente annuelle de 150 livres tournois payables après son décès (p. 477) ; — Déclaration de Saint-Pavin des biens et revenus du Prieuré de Saint-Cosme et Saint-Damien, près Meulan (p. 478). — Lettres patentes du Parlement de Rouen ordonnant de procéder aux réparations des bâtiments de l'abbaye de Grestain et prescrivant d'y appliquer le tiers du revenu (p. 479). — Donation par Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, à Saint-Pavin, son frère, d'une rente annuelle de 1200 livres tournois (p. 481). — Traduction de l'acte de présentation à l'évêque de Bayeux par Saint-Pavin, abbé commendataire de Notre-Dame de Grestain, à la cure de Tierceville près Bayeux, de son fils naturel Denis Sanguin, prêtre du diocèse de Paris (p. 483). — Investiture par François Servien, évêque de Bayeux, de la cure de Saint-Martin de Tierceville, à Denis Sanguin, fils de Saint-Pavin (p. 484) ; prise de possession de la cure de Tierceville par Denis Sanguin, fils de Saint-Pavin (p. 486). — Factum pour Denis Sanguin, prieur de Sainte-Scholasse, contre Jacques de Bapaume (p. 487) ; factum pour Jacques de Bapaume contre Denis Sanguin (p. 489). — Arrêt du Parlement de Rouen accordant main-levée de deux tiers de

ses deniers à Denis Sanguin, abbé commendataire de Notre-Dame de Grestain (p. 491).

Autres poésies inédites de Saint-Pavin (p. 493). — Bibliographie des poésies de Saint-Pavin (p. 497), classées dans l'ordre alphabétique (p. 497) ; lettres dans lesquelles il est question de Saint-Pavin (p. 519).

Fac-simile

Epigramme de Saint-Pavin : *Mon médecin chaque jour* (p. 363) ; sonnet : *Cléon faux en tout ce qu'il fait* (p. 364). — Acte de présentation à la cure de l'Eglise Saint-Martin de Tierceville par Denis Sanguin, abbé commendataire de Notre-Dame de Grestain, en faveur de Denis Sanguin, son fils naturel (en face de la page 402). — Signature de Saint-Pavin, 1629 (p. 478), du fils naturel de Saint-Pavin, 1658 (p. 487).